L'Egalité
de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 13 au 14 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 16 h. 52 à 8 h. 38.

ENCORE UNE

Entre 18 h. 40 et 20 h., dans le hall du Grand-Théâtre, boulevard Gambetta, un quidam a dérobé la bicyclette de M. Henri Laurent, 43 ans, manœuvre, 351, rue Ingres, qui a déposé une plainte à la permanence de police.

ARRESTATION D'UNE VOLEUSE

Le dimanche 5 courant, Germaine Viart, femme Vanackère, 49 ans, colporteuse, 24, rue des Robleds à Lille, pénétrait dans la demeure de Amandine Cooreman, chiffonnière, rue de Mouvaux, cour Sion, 4 et, en l'absence de cette dernière, elle dérobait des vêtements. Plainte fut déposée et la coupable se fit cueillir hier alors qu'elle consommait dans un café de la rue de Mouvaux. Après avoir passé des aveux, elle fut maintenue en état d'arrestation pour être déférée au Parquet de Lille.

ET L'AUTORISATION ?

M. François Charlet, entrepreneur de pompes funèbres, contour du Sart à Flers, a fait l'objet d'un procès-verbal pour ne pas avoir observé les prescriptions relatives à la mise en bière et au transport de cadavre. Lundi dernier, il avait enlevé le corps d'une personne décédée à l'hospice Barbieux et, sans autre forme de procès, il le transporta sur le territoire de la commune voisine sans en aviser les services administratifs compétents.

UNE TRISTE FIN

Samedi soir, on a trouvé chez lui, 24, rue de Mons, cour Ducroquet, 2, le cadavre du nommé Georges Laes, 65 ans. M. le docteur Delahousse a conclu à un suicide par pendaison. Le corps a été transporté au dépôt mortuaire de la Fraternité.

Nausées chez les enfants...

...Quand un enfant a des nausées, quand il boude même ses plats préférés, recherchez d'abord s'il est en bonne santé. Dans la plupart des cas, vous remarquerez qu'il a des vers. Donnez-lui Lune, le Bon Vermifuge Lune, laxatif idéal des enfants de 1 à 15 ans. Le Bon Vermifuge Lune existe en poudre, sirop et suppositoires. En vente chez votre pharmacien. Préparé par J. Coisnard, Docteur en médecine et Docteur en pharmacie. F. Montant, Docteur en pharmacie; avenue Thiars, Lyon. Visa 494 P. 1,419.

La Tombola des Prisonniers

Dans notre précédente édition nous avons exposé les différentes opérations qui se déroulèrent à l'occasion du tirage de la grande tombola en faveur des prisonniers et nous avons fait connaître les vingt premiers gagnants. Nous donnons, ci-dessous, les autres numéros sortis au cours de la matinée d'hier, c'est-à-dire du 21e au 50e inclus :

23082	189249	110620	68852	148788
197789	208162	136708	164552	207196
243589	126132	53578	117891	165443
122968	42178	108509	111619	64457
200202	185811	131077	61016	189506
151410	183203	23578	26444	172199

Dès que le comité directeur de la Maison du Prisonnier aura terminé les opérations désignant les autres gagnants des 2.000 lots, nous nous ferons un plaisir de faire paraître la liste complète afin d'avertir les heureux bénéficiaires. Il y a lieu de spécifier que les tirages suivants se dérouleront sous le contrôle effectif de Me Paul Gaillard, huissier à Roubaix, ceci dit pour éviter toute critique. Le public sera d'ailleurs admis à ces opérations qui auront lieu dans la garderie d'enfants de la Maison du Prisonnier, rue du Maréchal-Foch, où les lots pourront être retirés du 18 décembre au 18 janvier 1944.

La BISCUITERIE
GESLOT-VOREUX
FONDÉE EN 1875
qui a créé les fameuses spécialités dont la guerre a interrompu la fabrication :
SABLÉ DES FLANDRES
PETIT-BEURRE DESSERT
SOUVERAINE POMPADOUR
BISCOTTES JULIANA
PETIT-QUINQUIN
vous présente ses produits de guerre dignes en tous points de leurs succulents devanciers :
PETIT-BEURRE DESSERT
•
PETIT-GESLOT
•
DÉJEUNER COMPLET
•
ROYAL DES FLANDRES
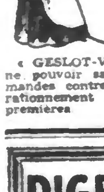
« GESLOT-VOREUX » s'excuse de ne pouvoir satisfaire toutes les demandes contre tickets en raison du rationnement actuel des matières premières.

Avis important à la population

Le services du ravitaillement procède actuellement à la validation des cartes d'alimentation de la catégorie T. En même temps, on distribue une feuille de coupons valable pour le premier semestre 1944, en remplacement des deux feuilles de coupons qui se trouvent actuellement dans la carte d'alimentation.

En conséquence, les consommateurs de toutes les catégories doivent obligatoirement se présenter salle Wattremez, rue de l'Hospice, dans l'ordre des numéros annoncés par les affiches et par la presse.

Les consommateurs qui ometraient de percevoir, cette semaine, leur nouvelle feuille de coupons, ne pourraient toucher leur titre d'alimentation de janvier 1944.

Créée au Grand Théâtre « Six Filles à marier » a remporté un gros succès

La Direction du Grand Théâtre posséda de grandes qualités de bon goût et d'initiative et, aussi, celle de donner du beau spectacle en recherchant le « toujours mieux ». Aussi n'a-t-elle pas hésité à créer, pour son fidèle public, une œuvre où la gaieté ne fait pas défaut. Il s'agit de « Six Filles à Marier », opérette en trois actes et quatre tableaux de Guitton, que Raoul Moretti a doté d'une musique agréable, nuancée et séduisante.

Cette pièce a été adoptée par les habitués du Grand Théâtre après les deux sensationnelles représentations d'hier.

Pendant trois heures, les scènes cocasses déchaînèrent le fou-rire. M. Paul Plaisant, dans le rôle « d'Adolphe », fut étourdissant. Il fut magnifiquement secondé par Mme Jane Francelle prêtant sa grâce à « Valentine » et personnifiant admirablement une jeune fille enjouée, volage et passionnée. M. H. Cousy fut un parfait amoureux sentimental. Mme R. Ghislain fut parfaite. Citons également MM. Henry Masselles, Marnix Heindrickx, Bagein, Delemasure et Leduc, ainsi que Mmes Castel Ameye, Lahousse, Wild et Masse, qui tinrent honorablement leur rôle.

Les ballets et les drills réglés par Mlle Ginette Pacary charmèrent les spectateurs, notamment le « Grand Ballet Magique » du 3e acte, monté sur une musique exotique bien scandée et du meilleur effet. Les costumes, toilettes et décors sont superbes, surtout les robes des mariées qui sont de véritables merveilles et provoquent des cris d'admiration. La parfaite mise en scène de M. Dsmany et l'orchestre dirigé par M. Marcel Debruyne contribuèrent au gros succès de cette belle création.

DISTRIBUTION DES FEUILLES SEMESTRIELLES DE COUPONS ET VALIDATION DES CARTES T

La distribution des feuilles semestrielles de coupons, valables pour le 1er semestre 1944, et la validation des cartes « T » se poursuivra salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 15 h. 15 à 17 h. 30, mardi 14 décembre : matin, 8.001 à 12.000 ; soir, 12.001 à 16.000.

Toute carte présentée en dehors de l'ordre ci-dessus ne pourra être servie. Les bureaux de l'habillement et de la chaussure seront fermés pendant la durée de la distribution.

L'ASSEMBLÉE DES MUTILÉS DU TRAVAIL

Hier, à 10 h., dans la salle de la Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, s'est tenue la réunion générale de la section locale de la Fédération des mutilés du travail, sous la présidence de M. Millescamps, délégué départemental, entouré de MM. Constant et Blyvert, respectivement secrétaire et trésorier de la section roubaisienne.

M. Constant exposa les décisions prises au cours du Congrès de Lille du 25 août dernier au cours duquel fut adopté un vœu au sujet de la ristourne aux sections locales de 0,25 par timbre de solidarité. M. Millescamps parla du Congrès national de Saint-Etienne de septembre dernier. Des vœux furent adoptés ayant trait notamment à l'assouplissement de la loi du 1er juillet 1928 en faveur des accidentés du travail ; au calcul de la rente en cas d'accident et pour que celle-ci soit établie sur la base des 5/6 du salaire hebdomadaire; au libre choix des appareils de prothèse et, enfin, pour que soit porté de 1.500 à 2.000 fr. le taux des frais funéraires à verser à la veuve. L'examen de différentes questions d'ordre intérieur termina la réunion.

Réco hier « Réco » demain
Comms aujourd'hui fait belles mains.
DUFERMONT, Tourcoing.

LA FERMETURE ANNUELLE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Les bureaux de la Caisse d'épargne, rue du Château, seront fermés du lundi 20 décembre au lundi 3 janvier. Les succursales fermeront aussi durant la même période mais rouvriront dimanche 2 janvier pour la permanence habituelle.

LES FUNÉRAILLES DE M. GUSTAVE DUYSSENS

Ce matin, à 9 h., en l'église Saint-Michel, ont été célébrées les funérailles de M. Gustave Duyssens, vice-président de l'Union des mutilés et réformés de Roubaix, Lannoy et ses cantons, président de la Société canine de Roubaix-Tourcoing, vice-président du Club Saint-Hubert du Nord, décédé dans sa 63e année.

La levée du corps eut lieu à la maison mortuaire, 377, rue du Levant, devant une assistance nombreuse. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Gibon, président de l'Union des Mutilés; Alfred Lombaert, président des mutilés de Wattrelos; Bertrand Bourgeois, secrétaire général des mutilés; Pantenaeckels, président d'honneur de la Société canine; Guilbert, vice-président du Club Saint-Hubert du Nord; Oscar Vanderhaegen, ami du défunt.

Des plaques avaient été offertes par l'Union des Mutilés et la Société canine, et des gerbes, par le Syndicat des débitants de tabac, le Club Saint-Hubert du Nord et la famille.

On remarquait la présence de MM. Kléber Sory, adjoint au maire, président des Combattants républicains; Parsy, président des débitants de tabac de Roubaix, ainsi que de nombreuses autres personnalités et des délégations locales des sociétés d'anciens combattants.

Après la cérémonie religieuse, sous le porche de l'église, des discours furent prononcés par MM. Gibon et Guilbert, qui retracèrent la belle carrière du regretté défunt. L'inhumation eut lieu ensuite au cimetière de Roubaix.

Sociétés et Comités

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS (138, rue Pellart). — Le comité d'entr'aide aux prisonniers répartira dès à présent un 17e secours de 100 fr. ainsi qu'un 18e secours de 100 fr. pour Noël, payables au siège à partir du 13 décembre de 13 à 15 heures sur présentation d'une carte récente du prisonnier et d'une pièce d'identité.

Le comité remercie tous les donateurs et tous les membres qui ont remis ou adressé leur obole. Il remercie également le grand nombre de retraités qui ont abandonné la totalité ou une partie de leur retraite en faveur de leurs camarades prisonniers.

Les retraites de 1940 sont payables à partir de ce jour. Les prisonniers récemment libérés sont priés d'en informer le secrétariat.

ETAT CIVIL

Naissance. — Julien Lerouge, 86, avenue Alfred-Motte.

Décès. — Marie Dupière, 75 ans, Vve Lemaire, 17, place du Progrès.

CROIX

Fête de l'enfance, Noël 43. — Comme l'an dernier, le comité de l'Union des familles nombreuses offre, à l'occasion de la Noël, une soirée récréative le jour de Noël, dans la salle des fêtes municipales mise à sa disposition par la Municipalité. Elle comportera une amusante comédie, plusieurs numéros de clowns et une grande tombola avec des lots pour tous.

L'entrée sera gratuite sur présentation du reçu de la cotisation 1944, laquelle par décision de la Fédération a été fixée à 25 fr. pour toutes les Unions. Les adhérents sont invités à régler leur cotisation dimanche 19 décembre, de 11 h. à 12 h. 30, au café St-Pierre, place de la Liberté et au café Ste-Cécile, parvis St-Martin. Prière de se munir de sa carte grise.

Pneus ou chambres à air pour vélos. — Tous les usagers désirant obtenir une formule de demande de pneu ou de chambre à air pour vélo n'auront plus à s'adresser à la Mairie, mais directement à leur employeur qui seront mis en état par leur organisme professionnel de leur délivrer les formules de demandes. Une exception est faite pour les marchands de journaux, écoliers et infirmes n'ayant aucun emploi, qui pourront retirer une formule à la Mairie (guichet 3).

Des galoches. — La Commission d'attribution fait connaître qu'elle se verra dans l'obligation de retourner toutes les demandes de bons de galoches pour les pointures 40 et au-dessus (hommes et femmes) en raison de ce qu'elle ne dispose plus d'aucun bon dans cette catégorie.

Une demande spéciale a été faite aux services préfectoraux pour qu'un contingent soit affecté rapidement pour les besoins de la population de Croix et un avis ultérieur fera connaître si ces demandes pourront être représentées utilement au mois de janvier 1944.

Bibliothèque moderne. — Les heures d'ouverture de la Bibliothèque moderne, 14, rue J. Jaurès, seront modifiées à partir de la semaine prochaine. Le lundi, la salle sera fermée ; les autres jours de semaine permanence de 17 à 18 h. ; le dimanche, de 9 h. 30 à 12 h.

La bibliothèque sera fermée les 25, 26 décembre et les 1er et 2 janvier.

Etat Civil. — Naissances : Clément Michel, rue de l'Alouette, 46 né à la Maternité ; Lampe Alain, rue de Tourcoing, 1 ; Journes Gérard, r. Besemer, cour Thorel ; Bougaut Michel, rue St-Jacques, 25, né à la Maternité.

Publications : Hardy Robert, comptable, rue L.-Guillaume, 40, et Delval Adeline, employée à Cambrai ; Dusautoir Joseph, manœuvre à Tourcoing, et Desmons Blanche, doubleuse, rue Colmar, cour Leconte, 10.

Décès : Mills Georges, 78 ans, rue J. Jaurès, 95.

HEM

Consultation des nourrissons. — Pour le mois de décembre la consultation n'a plus lieu le mardi ; prochaine séance jeudi 16, à 14 h., au petit dispensaire, rue V.-Hugo. A partir du 1er janvier, les consultations auront lieu les 2e et 4e jeudis du mois, à 14 h. 30.

Cartes de lait. — En vue du renouvellement trimestriel de la carte de lait aux malades, les intéressés sont invités à déposer au bureau du ravitaillement un certificat médical pour le 20 décembre au plus tard.

HALLUIN

Le charbon. — Demain mercredi 15 décembre, inscriptions des commandes de charbon pour le secteur N° 2 comprenant les rues Clemenceau, Jemmapes, Philippe de Girard, R. Ghesquières, de la Douane, de la Frontière, des Ateliers, Arcole, Montagne, G. Desmettre, de l'Asile, ruelle Saint-Roch, Saint-Jean, cour Pollet.

Coin de Terre Halluinois. — Ce mardi, permanence assurée au 54, rue G. Desmettre, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. Tous renseignements aux Jardiniers amateurs.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA REGION

A ROUBAIX

Secteur 2, angle rues du Bois et des Fabricants, ancienne école. — 14 décembre, matin : r. Choiseul, J.-Ste-Glorieux, N.-D. des Victoires, Ommelet (1-87, 2-84) ; après-midi ; r. Pellart. — 15 déc., matin : r. du Ballon, Lavoisier, L.-Allart, Abattoir, Lacroix (1-101, 2-92) ; après-midi : r. Fourcroy, du Duc, Condorcet, Perrot, bd de Strasbourg (1-87, 2-126). — 16 déc., matin : r. du Collège (2-66, 1-53), Galilée, Ampère, Henry Martin, Parmentier, Gay Lussac, Galvani, Montaigne, place Audenaerde ; après-midi : r. Pauvrée, de la Poste, du Château, de la Sagesse, Jeanne d'Arc, Dupleix, de la Halle, Pierre Motte, l'Union. — 17 déc., matin : r. Louis Catrice, Grand Rue (1-279), 2-290) ; après-midi : r. Maréchal Foch, Hôtel de Ville, pl. de la Liberté, Gd Place. — 18 déc., matin, r. Edouard Anseele (1-141, 4-8 bis) ; après-midi : r. des Tuileries, Filatures, de Lannoy (1-30, 2-44), Coq Français (2-21).

Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules Guesde. — 16 décembre, matin : r. Bernard P. de Roubaix (1-11, 2-22), Magenta ; après-midi : r. des Bonnets, Centrale, bd Gambetta, pl. et r. Nadaud, quai de Lorient. — 17 déc., matin : r. Edouard Anseele (143-387, 90-264).

A LANNOY

Le Consortium Charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population de la commune de Lannoy que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit les 16 et 17 décembre, à la Mairie.

RONCQ

Messe du Souvenir. — C'est une très nombreuse assistance qui tint, hier dimanche, à s'associer, par sa présence à la messe de 10 h., en l'église Saint-Roch ; au geste louable fait par les Prisonniers Rapatriés, en faisant célébrer une cérémonie religieuse à l'intention des victimes militaires et civiles de la guerre et des prisonniers.

Dans le haut de l'église, se trouvaient groupés les membres du Centre d'Entr'aide des prisonniers, de fortes délégations des A.C. (U.N.C.) Roncq-Centre et Blanc-Four, le groupe local des Jeunes de l'U.N.C., les Anciens Militaires du B.F. et les familles de prisonniers encore en captivité.

Dans le chœur, avaient pris place les drapeaux des diverses sociétés représentées. La messe fut rehaussée par des chants de circonstance, interprétés par l'excellente Chorale paroissiale Saint-Roch.

Fanfare du Blanc-Four. — Ce lundi soir, au Café de l'Etoile à 18 h., cours gratuit de solfège.

MOUVAUX

Vol de bois. — M. Augustin Masquelier, entrepreneur, demeurant Quai de Cherbourg à Tourcoing, se rendait à Mouvaux, 162, rue Jean Bart, en vue d'effectuer quelques travaux. En ouvrant la porte d'un réduit de cette habitation, il découvrit, non sans surprise, du bois provenant de son chantier, sis à proximité. Il déposa aussitôt plainte contre le nommé Presser Pierre, 54 ans, locataire de l'immeuble, qui fut arrêté. Ce dernier reconnut avoir dérobé en trois fois 80 kg. de bois destinés à lui servir de combustible. Presser fut transféré au parquet hier après-midi.

Etat Civil. — Naissance. — Pierre Tiberghien, 179, boulevard Carnot.

Publication. — Declercq Roger, mécanicien, 43, rue Claude Bernard à Tourcoing et Debuchy Simone, voyageuse, 124, rue Pasteur.

Décès. — Duthoo Victor, charron, 78 ans, 6, rue Lorthiois à Mouvaux.

LA MADELEINE

Une femme attaquée en plein jour à la Poterne

M. Desrumaux Charles, contremaître de chantier, demeurant à La Madeleine, 11, avenue du Maréchal Joffre, a déposé plainte au nom de sa belle-sœur, Mme Théfel, née Laloyaux Berthe, 39 ans couturière, demeurant à La Madeleine, 5, rue du Dr Calmette qui, le 10 Décembre, vers 18 h. alors qu'elle passait au lieu dit « La Poterne » a été attaquée par un individu qui l'a grièvement blessée et qui l'a laissée sur place sans connaissance.

M. Desrumaux a été prévenu des faits par une dame de passage et il s'est immédiatement transporté sur les lieux afin de ramener sa belle-sœur à son domicile.

M. le Dr Masson et M. le Dr Bournonville de Lille lui ont donné des soins et ils ont dû lui faire 20 points de suture.

Mme Tréfel a été incapable jusqu'alors d'indiquer pour quel motif elle a été attaquée. Une enquête est ouverte.

LILLE

Trafic de cartes de ravitaillement volées

La police a mis fin au trafic illicite de toute une bande de voleurs de cartes de ravitaillement et a déféré voleurs et revendeurs de cartes au Parquet. Il s'agit des nommés : Dancoine Auguste, 42 ans, magasinier à Loos, 27, rue des Oliveaux ; Werquin Marguerite, 40 ans, papetière, même adresse; Werquin René, 37 ans, contremaître, à Haubourdin, cité St-Georges, 6 ; Fournier Aimé, 31 ans, employé à la S.N.C.F., rue Ch.-Quint, 20 bis ; Jordaens Henri, 33 ans, manœuvre, à Mons-en-Barœul, rue du Becquerel ; Delaine Alexis, 36 ans, mécanicien, à Hellemmes, 35, rue Jeanne-d'Arc; M. L., 15 ans ; Pinchon Emile, 20 ans, fraiseur, 131, rue Gustave-Delory.

Dancoine, qui travaille à l'imprimerie Danel, rue Nationale, y dérobait, à l'occasion de son service, des titres de rationnement et en particulier des cartes de pain. Il les remettait à Werquin René qui les confiait à Fournier. Ce dernier les passait ensuite à Jordaens qui, à son tour, les remettait à Delaine. Ce dernier en a vendu aux uns et aux autres et il a en outre chargé Pinchon d'en liquider une grande partie.

Sur 140 cartes de pain qui ont été volées fin novembre dernier et valables pour le mois de décembre, quelques cartes seulement ont pu être récupérées ; les autres ont été vendues ou détruites par ceux qui les détenaient encore quand l'arrestation de l'auteur du vol a été connue d'eux.

Dancoine vendait ces cartes à raison de 150 fr. l'une et elles étaient finalement payées 210 fr. l'une par ceux qui les achetaient pour en faire usage. Cependant les auteurs de ce trafic n'ont réalisé aucun bénéfice car les cartes vendues n'étaient payables qu'en fin de quinzaine, c'est-à-dire aux dates auxquelles les intéressés touchaient leur paie.

Dancoine par ailleurs a reconnu qu'il avait déjà commis deux autres vols les mois précédents et qu'il avait soustrait la première fois 250 cartes de pain et la seconde fois 64 cartes qu'il aurait remises à un inconnu en échange de denrées alimentaires.

ON VOLE UN FOURRE-TOUT

La police enquête sur plainte de Mme Vve Deligny, colporteuse, 2 rue des Tanneurs, pour vol de son fourre-tout contenant de la fausse bijouterie et des objets divers, commis le 11 décembre, vers 8 h. 45, dans un tramway B près de l'arrêt de la rue Belle-Vue. Préjudice : 1.000 fr.

UNE COLLISION

Le 11 décembre, à 10 h. 50, un tramway B est entré en collision angle de la rue Gambetta et place de la République avec le camion-auto de M. G. Lepels, à Lambersart, 10, rue Ampère. Dégâts matériels légers.

AU THÉATRE SÉBASTOPOL

« Le Barbier de Séville »

Grand et mérité succès dimanche pour le « Barbier de Séville » de Rossini. A tout seigneur, tout honneur ; Parlons d'abord de l'étincelant Figaro, plein de verve, de M. Lucien Huberty, dont la belle voix de baryton s'épanouit joyeusement avec éclat. Voix corsée et mordante, insolente de timbre, bien placée « en avant » et expressive. Huberty fut le meneur du jeu, le boute-en-train de la représentation. A ses côtés, M. Roger Majoufre fut un comte Almaviva au jeu élégant, aristocratique et distingué dont la voix de ténor bien conduite, claire et suave, détailla avec une belle souplesse les vocalises ardues du 1er acte.

Mlle Claudine Collaert réalisa adorablement le type de Rosina. Elle chanta le rôle d'une voix pure et chaude, flexible et ronde qui s'épanouit dans l'aigu avec une étonnante facilité. A la leçon de chant elle nous donna les difficiles « variations » de Proch avec une surprenante agilité et un style parfait, en grande cantatrice, y remportant un succès des plus flatteur.

En un Basile d'allure calamiteuse, M. Jacques Scellier fit valoir une belle basse très chantante, homogène et mélodieuse. Il distilla minutieusement et savamment l'air de la calomnia. Bravo !... MM. Verdier, dans Bartholo ; Delacroix dans Pédrille et Mme Susette Doccin, dans Marcelline complétaient la distribution de façon on ne peut plus satisfaisant. L'orchestre enfin, bien dirigé par M. Ed. Pellemeulle, joua à ravir d'aise les plus difficiles, la belle partition si mozartienne de Rossini.

Tribunal correctionnel DE LILLE

Dans le « 311 ». — Le 22 novembre 1943, Paul Vanlerberghe, 30 ans, employé de la S.N.C.F., 13, rue du Caire, à *Tourcoing*, était en repos. Il en profita pour prendre le train de 5 h. 44 se dirigeant vers *Amiens* où il comptait se procurer « du ravitaillement ». Dans l'après-midi, il reprit le train pour regagner *Tourcoing* et monta eu égard à la grosse affluence de voyageurs, dans le fourgon bagages du « 311 ». Profitant d'un moment d'inattention d'un collègue il s'empara d'un colis contenant des œufs et de la volaille. En gare de *Tourcoing*, il fut fouillé et trouvé en possession de ce colis, qui se trouvait dans sa musette.

Vanlerberghe, au cours de l'interrogatoire, a reconnu que dans ce même train, il avait soustrait 4 colis de vivres.

Le Tribunal, retenant la gravité des faits et la qualité de celui qui les avait perpétrés, a infligé à Vanlerberghe un an d'emprisonnement. La S.N.C.F., partie civile, a obtenu 1.000 fr. de dommages-intérêts pour préjudice matériel, 500 fr. pour le trouble dans l'exploitation et l'affichage du jugement en cent exemplaires.

Les vols. — Jean Dewit, 46 ans, manœuvre à *Wasquehal*, a dérobé une pendulette en marbre, un service de table de 62 pièces, un service à café, un service à thé et d'autres objets à M. Dhooderre, 6 mois avec sursis et 500 francs d'amende.

— Trois mois avec sursis et 1.200 francs d'amende à Théophile Devulf, 44 ans, 63, rue de l'Abattoir à *Halluin*, qui a volé en 1942 et en 1943 du courant électrique au préjudice de la Société Gaz et Electricité à Halluin.

La hausse illicite. — Joséphine Lannoy, femme Tellebod, 43 ans, 13, rue Voltaire, à **Wasquehal** ; Sidonie Vangrenberghe, femme Dejoie, rue du Fontenoy, cour Van Welden, à **Roubaix** ; Théodore Vanackère, 22 ans, mécanicien, rue Horace Vernet, à **Roubaix**, et Olive Descamps, femme Lheureux, rue de Tourcoing, à **Wasquehal**, étaient poursuivis dans une affaire de vol, recel, création de commerce, hausse illicite.

Lannoy Joséphine avait volé 60 peaux de veau fourrées aux Etablissements Wauquier ; créé un commerce sans autorisation et majoré le prix des peaux de veau.

Sidonie Vangrenberghe avait dérobé 14 peaux qu'elle avait revendues avec une hausse illicite ; Olive Descamps avait trecelé 7 peaux de veau et Vanackère :15. Il avait en outre majoré le prix de celles-ci.

Six mois à la première ; 4 mois à la seconde ; 3 mois avec sursis et 2.000 francs à la troisième ; 1 mois avec sursis et 2.000 francs au quatrième.

La débauche. — Théodore Herry, dit « Théo », 28 ans, ex-chauffeur d'auto à **Roubaix**, 46, rue du Bois, et Marie-Thérèse Debosschère, 18 ans, fille soumise, 132, rue Decrême, à **Roubaix**, comparaissaient pour excitation de mineure à la débauche et fabrication et usage de fausse carte d'identité.

Un an d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de séjour à Herry. Quant à Debosschère, le Tribunal a prononcé la disjonction.

Après le couvre-feu. — Etant en état d'ébriété le 4 décembre 1943, Albert Vandevyvère, 23 ans, représentant à *Tourcoing*, fut rencontré dans la rue après le couvre-feu. Interpellé par des gardiens de la paix, il les outragea et voulut corrompre l'un d'eux en lui offrant 1.000 fr. pour boire « une bonne bouteille ». Il a été condamné à 15 jours d'emprisonnement, 2.000 francs et 60 fr. d'amende.

La fraude. — 8 jours et 14.400 fr. d'amende à Henri Aerts, 37 ans, manœuvre à *Marcq-en-Barœul*, qui le 24 novembre 1943 a importé 24 kilos de tabac étranger.

Le commerce noir. — Frédéric Bourlet, 52 ans, cabaretier à **Lambersart** ; Edmond Bourlet, soudeur, rue du Marais, à **Lomme** ; Maurice S..., compositeur typographe, à **Loos**, et Edmond Dewerdt, chauffeur d'auto, rue Jean Jaurès, à **Lomme**, étaient poursuivis pour vol de cartes de pain, création de commerce, trafic de cartes de pain, hausse illicite.

TOURCOING

CAMOUFLEZ VOS LUMIÈRES

Au cours d'une ronde, la police a dressé de nombreux avertissements taxés à Mmes Bailleul, Séjurdet, Bruland, demeurant respectivement 43 bis, 31 et 17, rue Saint-Jacques ; Mme Vandamme, 5, rue Houchard ; MM. Leon Demeyer, 132 bis, rue de Menin, et Cornet, place Victor-Hassebrouck.

SOYEZ EN RÈGLE

Procès-verbaux ont été dressés à Mme veuve Chounet, 60 ans, 339, rue de la Croix-Rouge, pour hausse illicite sur légumes ; M. Dejonckère, boucher, 184, rue de Gand, pour défaut d'indication des prix et qualités ; M. Alfred Dumortier, 54 ans, cafetier, 114, rue Nationale, pour mauvaise tenue du registre de logeurs.

LES VOLS DE VÉLOS

On a volé les bicyclettes de MM. Henri Beusoaert, 20 ans, mécanicien, 19, rue d'Alger, à Croix, et Jacques Verbrugghe, 18 ans, employé, 62, rue du Cymbale.

La Sainte-Cécile

A l'Harmonie Municipale. — L'Harmonie Municipale a donné, hier, en l'église Saint-Christophe, à 11 h. 30, sous la direction de M. Marcelin, sa deuxième audition de Sainte-Cécile. Au programme figuraient l'ouverture du « Roi d'Ys » de Lalo ; un « nocturne » de Gallois ainsi que la « Marche héroïque » de Saint-Saëns. Cette exécution remarquablement interprétée fut un régal pour l'assistance. Notons particulièrement les soli donnés par MM. Delbarre-Dessauvages et Ducatillon, professeurs au Conservatoire et M. Pascal, ancien professeur au Conservatoire de Lyon.

A « l'Echo de la Frontière ». — C'est en l'église Notre-Dame de la Marlière que l'Orphéon « l'Echo de la Frontière » avait fait célébrer sa messe de Sainte-Cécile à l'intention de tous ses membres vivants et défunts.

Sous la direction de M. H. Sulmon, la chorale interpréta magistralement la belle messe à trois voix égales de Poix.

A l'issue de la cérémonie, les Sociétaires se réunirent au siège.

LA FÊTE DE NOEL A LA SECTION NOTRE-DAME DES FAMILLES NOMBREUSES

La section Notre-Dame des Familles Nombreuses donnait, hier, sa fête annuelle de Noël. Cette importante section qui groupe 230 familles représentant 700 enfants à charge dont 550 nés depuis 1922, offrait en cette occasion un lot pour chaque adhérent de 1943 et une loterie était réservée aux familles inscrites en 1944. Un paquet supplémentaire fut remis aux familles ayant enregistré une naissance cette année.

Une partie récréative à laquelle participaient chanteurs et chanteuses et un auguste qui mit les enfants en joie, se déroula dès 14 h. 30 en la salle du Gymnase en présence d'une nombreuse assistance aux premiers rangs de laquelle on notait la présence de M. Paul Ballois, adjoint, représentant M. Marescaux, député-maire ; MM. Motte, président général des Familles nombreuses ; Tassaux, président ; Desbonnet et Honoré, vice-présidents ; Delbarre, trésorier de la section ; Pierre Pollet, président d'honneur ; Mme Caullier, présidente des Mères médaillées de Tourcoing et Mme Villerval, présidente de la section de N.-D. ; MM. André Mathon, C. Leurent, du S.N. Le clergé de la paroisse était représenté ainsi que le groupe des vacances de la Famille.

Ce fut une charmante fête empreinte du meilleur esprit et qui fait honneur à ses organisateurs.

LES LOISIRS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 19 décembre à 15 h. 30.

Sujet : *Corot dans le Nord.*

Conférencier: M. l'Abbé Soenens, membre de la Commission historique du département.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SOCIÉTÉ d'HORTICULTURE

La Société d'Horticulture de Tourcoing a tenu, hier, son assemblée générale en la salle du Conservatoire sous la présidence de M. Paul Ballois. C'est devant une salle comble que se déroula cette réunion pour laquelle une partie récréative particulièrement réussie avait été organisée.

L'assistance put, en effet, applaudir un orchestre composé de professeurs du Conservatoire. Par ailleurs, deux excellents artistes tourquennois prêtaient leur concours à cette manifestation : Mlle Paulette Talmant, grande Médaille du Conservatoire et M. Claude Hector, ténor, un des plus brillants éléments de notre école de musique, qui remportèrent un succès très mérité.

Au cours de la réunion, le président offrit ses vœux de bonne année aux adhérents. Il fut ensuite l'objet d'une chaude manifestation de sympathie au cours de laquelle il lui fut offert un magnifique volume sur les plantes.

Le morceau de résistance de cette manifestation fut une conférence de M. Bossard, ingénieur horticole, qui parla avec une rare compétence de l'art de conserver les plantes d'appartement.

Une loterie termina cette réunion au cours de laquelle se manifesta, une fois de plus, l'excellent esprit de bonne camaraderie qui anime les membres de la Société Horticole.

SPORTS

BOXE

LES AMATEURS A ROUBAIX

La salle de l'A.S.R. était littéralement bondée dimanche après-midi et le professeur Dubus eut encore une nouvelle fois son fidèle public qui fait boule de neige.

Les chocs furent très serrés puisqu'on enregistra de nombreux matches nuls, mais quelques décisions prêtèrent à critique.

Devant J. Anthime, le Roubaisien G. Debaere méritait au moins le match nul et A. Hennause ne fut guère favorisé par la décision qui donnait Piette vainqueur.

Ce dernier combat fut d'ailleurs le plus beau de la soirée avec la rencontre Sieuw-Debarge, ces quatre hommes démontrant une forme splendide avant les championnats.

Voici les résultats :

Sieuw (A.S.A.) bat Debarge (Courrières) aux points ; Piette (Hénin-Liétard) bat A. Henneuse (A.S.R.) aux points ; Kamirsak (Hénin-Liétard) bat Meersman (B.C.T.) par k.-o. au 2e round ; J. Anthime (Courrières), bat G. Debaere (A.S.R.) aux points ; Bayeul (Hénin-Liétard) et Dhont (Marquette) font match nul ; Parqui aîné (Mouscron) et Bastia (Courrières) font match nul ; Delplanque (Hénin-Liétard) bat Ghesquières (B.C.T.) par k.-o. au 1er round ; Ghesquières (B.C.T.) et B. Anthime (Courrières) font match nul.

FOOTBALL

COUPE COLSON

Avion a battu l'Excelsior par 1 but à 0

Surprenante est cette première défaite des leaders du groupe B qui ne parvinrent pas à percer l'excellente défense des « Renards » évoluant dont l'équipe fit très bonne impression au stade Amédée Prouvost.

Par sa rapidité et son cran, Avion tint en échec la meilleure technique de l'Excel et ayant réussi par un beau shoot de Souillard à la 12e minute, de battre Schutt les visiteurs conservèrent le bénéfice de cette mince avance jusqu'au bout.

Certes les Roubaisiens dominèrent même confortablement à la reprise mais la chance ne voulut pas leur sourire. Il est vrai que la mobilité des défenseurs avionnais leur permettait de briser de nombreuses attaques et le gardien Buge se chargea du reste.

Maintes fois on crut à l'égalisation, mais les hommes de Hilde en furent pour leurs frais et, par quelques fulgurantes contre-attaques, Avion manqua encore d'augmenter la marque.

Mais la défense roubaisienne ne faiblit pas, ce qui n'empêcha pas l'Excelsior d'être vaincu sans contestation.

A. C. WATTRELOS ET E. S. RONCQ 1 A 1

Les Roncquois peuvent s'estimer heureux du résultat. En effet, c'est grâce à leur énergique défense qu'ils sont retourné avec un seul but dans leur cage.

La mi-temps survint sur un score vierge.

Jouant à leur tour avec le vent, les « Vert et Blanc », après avoir encaissé un but, dominèrent copieusement les Roncquois et égalisèrent de superbe façon. Les Wattrelosiens ne surent malheureusement pas profiter de leur avantage territorial et laissèrent échapper la victoire.

LE CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE

STADE ROUBAISIEN ET RUSH CARVIN FONT MATCH NUL : 1 A 1

Résultat logique que ce match nul. Si, en effet, le vieux Stade fournit le meilleur football, ses avants se montrèrent timorés à l'excès et ne surent profiter des occasions qui leur furent offertes. Comme, d'autre part l'athlétique défense des visiteurs ne cherchait nullement à faire du jeu et balayait impitoyablement, la balle revenait inlassablement vers le milieu du champ de jeu. C'est là que se disputa la plus grande partie de cette rencontre, car ni l'une ni l'autre de ces formations ne parvinrent à s'imposer.

Au Stade, seul l'arrière Grostard fournit un très bon match tandis que l'ailier gauche des visiteurs se mettait de son côté en vedette. Il fallut attendre une heure de jeu pour que le Stade marque son unique but par Bocher et à la 77e minute le centre-avant visiteur remettait tout en question.

Par la suite, malgré les efforts désordonnés des deux quintettes offensifs, la marque ne changea plus.

Nos conseils pratiques

Le Jardin Familial

Nécessité de bien travailler le sol

Nous avons visité, au cours de l'année un grand nombre de jardins familiaux. Parmi un certain nombre de remarques que nous avons pu faire, il en est une qui doit être communiquée. Elle a trait à la nécessité de bien travailler le sol.

On s'est, la plupart du temps, borné à faire un labour hâté à la sortie de l'hiver et quelque temps après on a semé ou planté après un coup de fourche crochue.

Résultats. — Dans les terres légères, sableuses, faciles à travailler, la végétation ne s'en est pas trop ressentie.

Dans les terres fraîches, un peu fortes, le labour initial et... unique fait souvent dans des circonstances défavorables, a donné un sol difficile à travailler superficiellement et insuffisamment ameubli en profondeur.

Dans ces sols, malgré la quantité d'eau qui tomba au printemps, on remarquait un dessèchement rapide, une levée très irrégulière, une végétation générale au moins aussi irrégulière. *Causes :* insuffisance persistante de cohésion entre les molécules du sol restées agglutinées en mottes sur toute la profondeur du labour.

Dans les sols crayeux, même résultat que dans les terres franches ou argileuses avec en plus un ameublissement superficiel à peu près bon. Mais si les pluies avaient délité 3 ou 4 cm. d'épaisseur, la dessous était resté non ameubli et on y constatait les mêmes phénomènes végétatifs. Les semis de carottes et autres petites graines ont été ratés plusieurs fois dans les sols ainsi travaillés.

Tandis que dans les terrains qui avaient été labourés à grosses mottes pendant l'hiver, « lorsque le sol n'était pas trempé » et repris par un labour soigné de printemps exécuté dans de bonnes conditions, la végétation a été superbe quoiqu'un peu tardive. Enfin, en ces mois d'été chauds et secs, le besoin d'arrosage se fit beaucoup moins sentir que dans les terrains peu cultivés.

En effet, les eaux à travers une masse ameublie bien régulièrement sur toute sa profondeur, remontent facilement par capillarité jusqu'à proximité des racines.

Conclusion : Ne négligeons aucune occasion de cultiver, d'ameublir le sol « lorsqu'il n'est pas mouillé » : nous l'aérons et facilitons la nitrification : nous y facilitons la circulation de l'eau chargée de matières nourrissantes. Nous la rendons, en un mot, plus fertile.

Les Spectacles dans la Région

A ROUBAIX

Grand Théâtre de Roubaix
Mercredi 15 décembre, à 18 h. 30
HÉRODIADE
Opéra en 4 actes et 7 tableaux de **Millet et Grémont**
Musique de J. MASSENET
avec Mme Lacouvreur de l'Opéra : M. J. Scellier, de l'Opéra, et Mlle J. Laaust, danseuse étoile du Théâtre de Lille, et M. **Fred Chrystian**, premier danseur du Théâtre de Lille.
Location à partir du vendredi 10 décembre

A TOURCOING

CENTRAL CINÉ
Lundi 15 h., et 19 h. 30, Mardi 19 h. 30
« LA FILLE DE LA STEPPE »
Un grande film d'aventures au pays de la mort violente.

LES PIGEONNES

Par Jules MARY

— 30 —

Une fenêtre seulement était éclairée et ouverte. Elle voyait le médecin aller et venir, d'un pas nerveux, s'arrêtant devant la trouée noire et sondant les ténèbres.

Elle tendit les bras et appela doucement : Frédéli !

Il était trop loin. Elle franchit le fossé et fit un détour derrière la maison pour n'être pas surprise. Elle arriva devant le pavillon. Un rayon de lumière la frappa et la fit surgir de l'ombre.

Il retint un cri.

— Vous, Georgette, à pareille heure !...

Il sortit, s'élança vers la jeune fille, inerte et froide, et qui, après être venue jusque-là bravement n'avait plus la force d'avancer. Il la porta jusqu'au pavillon, ferma la fenêtre, baissa la lampe.

— Vous, chez moi !

Elle se laissa tomber dans un fauteuil.

— Qui êtes-vous venue voir, dit-il en souriant... le médecin ou l'ami ?...

— Je suis venue dire à l'ami de m'aimer. Le médecin ne peut rien pour moi. Je suis venue dire à Frédéric :

« Sauve-moi, puisque je suis en danger ».

— Georgette, votre imagination vous trompe et crie le péril. Celui-ci n'existera ou ne sera dangereux qu'autant que vous le voudrez. Ayez plus de confiance en vous-même et vous ne redouterez rien. Voilà que je vous donne encore des conseils... moi à qui vous demandez de l'amour... Toujours ridicule et bête, vous voyez.

— Pardon, Frédéric...

— Je ne m'en suis pas fâché, Georgette... il y a souvent quelque mérite à paraître ce que vous avez dit...

— Ne croyez pas, cependant, que j'aie cédé cette après-midi à un état nerveux, à un moment de folie ou d'exaltation. Vous auriez tort. Je suis très sérieuse en ce que je fais. Toute ma vie, depuis que je raisonne aboutit au jour, à l'heure où je suis, ici, chez vous par cette nuit... et cette heure va décider ce que je serai plus tard.

Frédéric eut un léger mouvement de gêne. Elle s'en aperçut.

— Mon pauvre ami, dit-elle, comme les heures sont longues avec moi, n'est-ce pas ? Je suis encore un peu gauche en amour. Patience.

— Georgette, vous me faites beaucoup de chagrin.

— Ne suis-je pas dans le ton ? Rien de moi ne doit vous surprendre, dit-elle avec un rire bref. Je viens chez vous la nuit, cela autorise de votre part toutes les suppositions... et de la mienne toutes les hardiesses... Ah ! vous m'avez brisé le poignet !...

Il l'avait repoussée et sa main crispée avait un fait un bracelet rouge autour du bras frêle de la fillette. Il fut interdit. Ce mouvement de colère avait été si brusque qu'il en était surpris, honteux, comme d'un aveu qui venait de lui échapper. Et c'était presque un aveu, en effet. Cela ne voulait-il pas dire : « Je t'aime et mon cœur se serre à t'entendre parler comme une fille, affecter une allure qui te fait monter la honte au front ! »

La douleur avait été si vive que ses larmes jaillirent. Pourtant elle souriait avec cela. Elle baisa son poignet, à la place meurtrie.

— De vous j'aime tout, Frédéric, même la souffrance... dit-elle gentiment.... Mais que vous importe, ami la liberté de mes paroles ? Est-ce que je ne dois pas faire l'apprentissage de ma vie nouvelle ? Et il ne faut pas être prude, dans cette vie-là !...

— Vous blasphémez, Georgette !

— Mais non, tout est réfléchi chez moi, je vous le répète...

— Je vous en supplie !...

— Cela doit vous être indifférent, je suppose !

Il marchait par la chambre, le visage pâli, se mordant les lèvres. Un violent combat se livrait en lui qui le torturait. Il s'arrêta devant la jeune fille, la regarda avec colère.

— Vous me faites peur... dit-elle doucement.

Sa colère se fondit à ce reproche. Son regard se chargea de passion. Elle l'observait d'un œil anxieux, cachant son émotion sous un sourire énigmatique et comprimant de sa main crispée les battements désordonnés de son cœur.

Tout à coup, avec une violence contenue :

— Tu dis que tu souffres ? Eh bien, et moi, crois-tu que je suis heureux ? Oui, quand tu n'es pas là, quand je t'oublie, car ta présence et ton souvenir me font mal ! Je ne recouvre — et encore ! — la paix de moi-même que lorsque tu es loin et que ton visage ne me poursuit plus.

— Frédéric ! dit-elle avec douleur, faisant un pas vers la porte.

— Reste !... Je te hais et je t'aime... Tu ne vois donc pas ? Je t'aime quand je ne me souviens que d'autrefois... et que je rêve une Georgette grandie avec toute la grâce candide de l'enfance que je lui ai connue... Je te hais quand tu parles comme tu le faisais tout à l'heure... Je voudrais ne jamais te quitter ou ne jamais te voir... Et je suis malheureux près de toi comme loin de toi...

— Frédéric, tu me désespères... Aimes-tu mieux que je m'en aille ? que je ne te revoie plus ?... Je t'obéirai, Frédéric.

— Ne plus te revoir, Georgette, serait-ce possible ?

— Puisque je te rends malheureux !

— Ne le crois pas, je t'aime... je pense à toi du matin au soir et j'ai perdu le sommeil... Je ne devrais pas te le dire... Je t'aime.

— Mon Dieu, murmura-t-elle si cela était vrai, je serais trop heureuse...

Il était en proie à une agitation fébrile extraordinaire. Evidemment il ne raisonnait plus, à cette heure-là, et s'abandonnait aux tumultueuses émotions qui emplissaient son cœur... De là ses brusqueries, ses contradictions... Tantôt il se livrait, tantôt il se reprenait... dans la même minute, dans la même phrase...Ses paroles décousues, sans suite, acerbes et douces, indiquaient bien l'état de son âme, en reflétaient toutes les tempêtes... Georgette l'écoutait, parfois charmée jusqu'au délire, parfois la tête courbée sous une dureté presque une injure.... renaissant à l'espoir et tout à coup replongée dans le découragement.... mais, malgré tout, tremblant d'avoir causé cette scène et amené le désordre d'esprit où elle le voyait.

— Je ne veux pas t'aimer, disait-il... parce que ton amour me rendrait malheureux... parce que je serais jaloux... et toujours, je penserais au passé !...

— Frédéric, le passé, tu le connais.... Crois-tu aux calomnies ?

— Si j'y crois ? Est-ce que je sais ? Parfois oui, et c'est ta faute. Parfois non et je me dis que ce sont des lèvres odieuses qui ont osé salir ta pureté.

Il crispa les poings avec un geste d'angoisse et son regard trouble fit frissonner la jeune fille.

— Je ne veux pas t'aimer entends-tu... parce que jamais jamais je n'aurai confiance... J'aurai beau faire... il me vient souvent des pensées abominables... qui m'obsèdent... Est-ce que tu voudrais de moi, alors que chaque matin à mon réveil, je te regarderais endormie en me demandant si ton sommeil calme ne cache pas quelque rêve terrible, image de ta vie me dérobant quelque secret honteux ? Non, non, je ne peux pas... je ne peux pas...

Elle criait presque et ses doigts se tordaient. Elle se leva, rajusta sa mantille sur sa tête et passe lentement devant :

— Vous avez raison, Frédéric la vie ne serait pas possible... ce serait un enfer... Voilà que je le comprends seulement, tenez... Pardonnez-moi...

Comme sa main déjà touchait la porte, il s'élança sur elle, la prit dans ses bras, la serra contre sa poitrine :

— Ce n'est pas vrai, murmura-t-il ne me crois pas... tu es la plus noble des filles... je t'aime et te respecte... Est-ce que tu aurais ce regard, ô ma Georgette, si un autre t'avait aimée et si tu lui avais rendu son amour !...

— Non, Frédéric, vous avez dit tout à l'heure ce qui était juste. La vie serait un enfer pour vous comme pour moi... Il manque quelque chose, entre nous, que rien ne fera naître jamais : la confiance.

Elle voulait se dégager, mais il la retenait.

— Non, tu ne partiras pas ainsi. Tu me tortures à plaisir...

Et tout à coup, la repoussant :

— Ou plutôt, tu as raison. Va t'en. Après tout, je ne sais même pas si je t'aime... Je t'oublierai... tu ne penseras plus à moi...

— Cela vaudra mieux. Cela est raisonnable.

— C'est ton avis ?

— Et je t'obéis, en m'en allant. Adieu. Quittons-nous bons amis.

Elle lui tendit la main. Il la saisit, mais remonta jusqu'au bras, jusqu'à l'épaule, jusqu'au cou, et dans une sorte de sanglot de colère, en proie à une folie nerveuse, il se mit à lui embrasser les yeux, le front, les cheveux. Et il la presse si fort qu'elle sent la respiration lui manquer. Et comme ses lèvres rencontrent la bouche fraîche et ferme de la jeune fille, elle pousse un faible cri et se laisse aller lourdement dans ses bras. Ses yeux, en se fermant, voilent une lueur de félicité infinie. Dans son emportement il lui fait mal et la meurtrit de baisers rudes. Elle est presque évanouie et à peine a-t-elle la force de murmurer d'un souffle :

— Mon Frédéli, que tu me haïsses ou que tu m'aimes, je t'aime.

Il la berce doucement, d'un mouvement lent. Elle glisse la tête contre sa poitrine, l'oreille contre ce cœur d'homme, comme si elle voulait arrêter les battements presque sonores.

— Mourir là, dit-elle, ce serait le bonheur !... mais mourir certaine que tu me crois, mourir aimée tout à fait, sans plus d'arrière-pensées ni de défiance !...

(A suivre).